

**Objet : MUNICIPALES 2020 - 2ème tour dépôt des listes - intercommunalité**

Madame, Monsieur le Maire,

Monsieur le Préfet me demande de vous confirmer que le dépôt des listes devrait être reporté à plusieurs semaines ; à priori courant juin. Cette disposition doit encore être validée par le Conseil d'Etat.

Pour votre parfaite information, vous trouverez [ici](#) un lien vers un article de Maire Info d'aujourd'hui qui détaille de nombreux points que nous vous confirmerons dès que possible.

Nous avons fait le choix de vous transmettre les informations dès qu'elles nous parviennent. Nous espérons ainsi répondre à vos interrogations.

Recevez, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Michel GREGOIRE

Président

Nathalie EYRAUD

Directrice

Association des Maires de la Drome

04-75-83-05-51